« Brûle France de merde », « On veut du sang de poulet » : il est condamné pour ses tweets lors de l'affaire Nahel et le partage d'informations sur le policier auteur du tir. Clément, 22 ans, était tout penaud au tribunal

04/03/2024 à 23h37



« **Ses parents ont halluciné** quand ils ont appris les faits, souligne son avocate.

La famille n'a jamais été victime de racisme ou autre. Je crois qu'il a un gros manque de maturité. (…) »

Un homme de 22 ans, originaire de Massy (Essonne), comparaissait ce lundi au tribunal pour avoir tenu des propos insultants à l'égard des policiers sur Twitter. (…) [Il a été] condamné à 100 jours-amendes de 15 euros et un stage de citoyenneté pour avoir proféré de multiples menaces de mort en ligne (…) Il avait également relayé les coordonnées de l'agent

auteur du tir mortel (…)

« **Brûle France de merde** », « **Brûlez tous les racistes de ce pays** », « **On veut du sang de poulet** », liste la présidente du tribunal. (…) Un signalement sur la plateforme Pharos plus tard, les enquêteurs de la police judiciaire du 91 remontent sa trace, malgré le pseudo. Clément D., 22 ans, est interpellé. Ce lundi **face au tribunal, il affiche un air contrit et traîne une voix peu assurée** : « Je regrette, j'ai honte. Je voyais des gens qui se réjouissaient de la mort du petit, j'ai pris mon téléphone, et voilà. Je regrette sincèrement. »

(…) le jeune homme est inséré, travaille. Il n'était jusqu'alors **connu que pour une condamnation** avec sursis pour détention de stupéfiants et dit n'avoir « **jamais eu de souci particulier** » **avec la police**. (…)

Le Parisien